

Sotramiante

La société Sotramiante du groupe Baudalet Environnement s'adresse aux professionnels du BTP et à tout donneur d'ordre qui s'inscrivent dans une éthique éco citoyenne du traitement de l'amiante.

Les services de désamiantage professionnel :

- Désamiantage de tous types de matériaux
- Intervention avant maintenance et réparations de matériel comprenant des composants amiantés
- Traitement du plomb
- Retrait de fibres céramiques, de laine de verre et laine de roche

Convaincues que le désamiantage est une affaire de santé publique qui mérite un savoir-faire clinique, les équipes de Sotramiante mobilisent toutes leurs compétences pour assurer sécurité et pleine satisfaction de leur client, quel que soit le type de chantier.



SATC

La société SATC, spécialiste de la valorisation des déchets sidérurgiques et de l'exploitation de matériaux. L'entreprise intervient depuis 1967 sur tout le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie. La société SATC met à disposition des industriels et des entrepreneurs du B.T.P un vaste panel de prestations :

- Le traitement et la valorisation des déchets sidérurgiques
- L'exploitation de matériaux (carrière de Marne de Blessy)
- Le transport
- La location de matériel pour les travaux publics
- Le concassage et le criblage de matériaux
- Le traitement des sols (chaux/ciment)



agence amalgam - Tél 03 28 41 75 41 Imprimé sur papier recyclé avec des encres à base végétale.

► PÔLE MATÉRIAUX

*Prétraitement, traitement
et valorisation des sols, sédiments
et matériaux de démolition*



Lieu-dit "Les Prairies"
59173 BLARINGHEM
Tél. 03 28 43 92 20 - Fax. 03 28 43 25 25 



baudalet-environnement.fr



- Pôle déchets
- Pôle ferrailles & métaux
- Pôle matériaux



Pôle matériaux

Une prise en charge globale

Le pôle Matériaux du groupe Baudalet Environnement est dédié à la gestion, au traitement et à la valorisation des matériaux inertes, non inertes et naturels. Le groupe Baudalet Environnement maîtrise la totalité des process que ce soit en matière de décontamination ou de prétraitement des matériaux.

Sa mission est de leur donner une seconde vie en les réintroduisant dans les activités du BTP.

Répondre à une obligation

Réhabilitation d'anciennes friches industrielles, travaux de terrassement, dragage et curage de voies navigables, lagunes industrielles ou d'accès portuaires maritimes, la loi impose aux donneurs d'ordres l'obligation de traiter et de valoriser, par le biais de structures spécifiques, les matériaux inertes ou non inertes excavés (sols), extraits (sédiments) ou issus de démolition.

Un service optimisé

Professionnels du terrassement et de la démolition peuvent apporter leurs matériaux non-inertes sur le centre de traitement de Santes mais aussi repartir avec des matériaux recyclés ou nobles (issus de carrières).

Le groupe Baudalet Environnement propose ainsi un gain de temps et d'argent à ses clients grâce à une optimisation des frais de transports.

Donner la priorité au transport fluvial

Que ce soit sur l'Éco-parc de Blaringhem ou sur le site du Port de Santes, le pôle Matériaux a développé un outil d'écologie industriel unique et performant. Les plateformes sont directement accessibles par voie fluviale grâce à deux ports à grands gabarits et sont entièrement orientées sur la valorisation ou la réutilisation des matériaux inertes ou non inertes.



Les matériaux valorisés

- Les déchets inertes : déchets B.T.P. / terres végétales / scories
- Les terres : argileuses / limoneuses / sableuses
- Les boues : S.T.E.P. / industrielles
- Les résidus de process métallurgiques : laitiers / sables de fonderie
- Les sédiments : marins / fluviaux / autoroutiers

Les types de contamination

- Hydrocarbures
- H.A.P. / B.T.E.X. / P.C.B. / T.B.T. / C.O.H.V
- Sulfates / chlorures
- Métaux lourds
- C.O.T.

“ Une capacité de traitement de 200 000 T/an. ”



Moyens de traitement :

- Lavage et criblage (réduction des fractions, sulfates, chlorures, métaux lourds)
- Concassage (réduction des fractions)
- Bioremédiation / bioventing (traitement des hydrocarbures totaux)
- Retourneur d'andain



Valorisation :

- Ecomodelés paysagers
- Merlons phoniques et/ou visuels
- Recouvrement de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (I.S.D.N.D.)
- Sous couche routière

Prétraitement, traitement et valorisation des sols, sédiments et matériaux de démolition.

